

# Conditions Générales de Vente

---

*Dernière mise à jour : mardi 29 juillet 2025*

Cher(e) client(e),

En tant que professionnelle, je souhaite vous offrir un service clair, équitable et respectueux, tant pour vous que pour vos équidés. C'est pourquoi je vous invite à prendre connaissance de mes **Conditions Générales de Vente (CGV)**. Elles ont pour but de :

◆ **Vous informer** sur les modalités de mes prestations :

- Tarifs, conditions de déplacement, modes de paiement,
- Délais d'annulation ou de modification de rendez-vous,
- Responsabilités respectives lors de l'intervention.

◆ **Prévenir les malentendus** :

Les CGV fixent un cadre clair pour que chacun sache à quoi s'en tenir avant, pendant et après l'intervention.

◆ **Me protéger juridiquement** :

En tant qu'artisan, je suis exposée à certains risques (déplacements, comportements imprévisibles des chevaux, annulations de dernière minute, etc.). Les CGV me permettent d'exercer mon métier sereinement, tout en respectant vos droits.

◆ **Respecter mes obligations légales** :

Comme tout professionnel, je suis tenue par la loi d'établir et de communiquer mes conditions générales.

📌 Les CGV ne sont pas là pour compliquer la relation, mais pour la **rendre plus transparente et professionnelle**.

Je reste, bien entendu, à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant leur contenu.

Avec mes remerciements pour votre confiance,



## Identité de l'entreprise

Raison sociale : ML Barefoot

Adresse : 33 route de Montbenoit, La Longeville 25650 Pays de Montbenoit

SIRET : 843 364 001 000 35

Téléphone : 06 47 42 18 09

Email : mrls.rousseau@gmail.com

Statut : Micro-entreprise soumise à la TVA

## Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) **s'appliquent à toutes les prestations** de services proposées par l'entreprise ML Barefoot, notamment le parage, les différentes possibilités de protection du pied (brochage, collage, bande de résine, hipposandales, ...) et les soins associés aux sabots des équidés, réalisés à la demande du client (après échange ou conseil du professionnel).

## Prise de rendez-vous

Toute demande de prestation donne lieu à la fixation d'un rendez-vous convenu entre les parties via l'application Valkae. La confirmation du rdv sera faite par mail. Des rappels sont programmés et envoyés par mail également. En cas d'empêchement, le client s'engage à prévenir au moins **48 heures à l'avance**. À défaut, **des frais d'annulation seront facturés**.

## Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Sur l'application Valkae, les tarifs sont TTC. Les prix sont communiqués sur Valkae, au client sur demande et/ou peuvent faire l'objet d'un devis.

Le règlement s'effectue comptant à la fin de la prestation, **par espèces, chèque, paiement Valkae** (frais supplémentaires) **ou virement bancaire**.

## Délais et conditions d'exécution

Les prestations sont réalisées à l'adresse indiquée par le client. L'animal doit, au minimum, avoir les **pièdes propre, curés et secs**. Tout doit être mis en oeuvre pour que l'équidé soit **calme et en bon état de contention**.

Le propriétaire (ou la personne présente) est tenu de prévoir le matériel nécessaire pour que le travail se réalise dans les **meilleures conditions** :

- **lieu de travail** accessible, propre, sec, plat, abrité et sécuritaire ;
- **matériel de contention** en bonne état et à la taille de l'animal ;
- **matériel adéquat contre certaines nuisances** (couverture anti-mouche, spray ou crème anti-insectes, etc) sinon, le maréchal-ferrant se réserve le droit d'utiliser son matériel. Celui-ci pourra être facturé en cas de dommages du matériel. Toute intolérance d'un équidé à l'encontre d'une molécule pouvant être présente dans un répulsif doit être signalée à chaque passage.

Il **incombe au propriétaire l'éducation de l'équidé**. Cela signifie qu'il peut donner ses 4 pieds à un tiers, en sécurité. Des conseils peuvent être donnés lors d'une intervention mais le maréchal-ferrant n'a pas à éduquer un équidé.

Toute **pathologie suspectée de l'animal doit être expressément transmise**, d'autant plus lorsque la pathologie peut être contagieuse.

Si les conditions précédemment citées ne sont pas respectées, la qualité du travail **pourra être altérée, sans recourt possible**.

Le maréchal-ferrant se réserve le droit de refuser ou d'interrompre toute prestation si l'état de l'animal ou son comportement représente un danger pour sa sécurité ou celle de toute autre personne. Dans ce cas, la prestation pourra être facturée en totalité malgré tout.

## Utilisation d'images

Des photographies peuvent être prises à des fins de suivi technique. Avec l'accord écrit ou verbal du client, certaines images pourront être utilisées à des fins de communication professionnelle (site internet, réseaux sociaux, initiation, etc.).

## Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit (mail ou courrier) dans un délai de **5 jours ouvrés** après la prestation avec vidéos à l'appui. Passé ce délai, la prestation est considérée comme acceptée sans réserve.

## **Responsabilités**

Le maréchal-ferrant s'engage à mettre en œuvre tout son savoir-faire pour assurer une prestation de qualité. Toutefois, il ne peut être tenu responsable en cas de réaction imprévisible de l'animal, ou si des soins vétérinaires sont nécessaires.

Le client est responsable de l'animal présenté, ainsi que des dommages que celui-ci pourrait occasionner.

## **Données personnelles**

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous et la facturation. Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de ses données sur simple demande.

## **Litiges**

En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort du siège social du maréchal-ferrant.